

L'An deux mille vingt-quatre, le onze du mois de mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le Mardi 5 mars 2024.

**Etaients présents :** LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUTE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, , GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE

**Pouvoirs de :**

- Mme GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- Mme VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE à M. GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme BAILLEUL Marilyne, Conseillère Titulaire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire de d'AUBERVILLE-LA-RENAULT
- Mme LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL à M. SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE
- M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

**Excusés :**

- M. VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUTE,
- M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT,

**Assistaient également à la réunion :** Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme GADONNA Angélique, Administration Générale, Mme LEBLED Géraldine, Administration Générale.

**Secrétaire de Séance :** Mme SCHUFT Emmanuelle

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	33
Quorum	21
Nombre de votants	40

**Délibération n° 015/2024**

**OBJET : DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A LANCER ET A SIGNER UN APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX DE REPRISE DE POTEAUX CORRODES ET CHARPENTE SUR LA PISCINE DE GODERVILLE**



Délibération n° 015/2024

**OBJET : DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A LANCER ET A SIGNER UN APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX DE REPRISE DE POTEAUX CORRODES ET CHARPENTE SUR LA PISCINE DE GODERVILLE**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Vu** le Code de la commande publique ;

**Considérant** qu'un problème de corrosion sur 6 poteaux porteurs de la charpente métallique de la piscine a été décelé en 2022 par le bureau de contrôle VERITAS,

**Considérant** que la réalisation de ces travaux pour l'été 2023 a été préconisée par le cabinet VERITAS suite au rapport d'inspection datant du 13 janvier 2023,

**Considérant** la dérogation donnée par VERITAS de réaliser ces travaux pour l'été 2024 dernier délai (compte-tenu de l'absence d'évolution de la corrosion),

**Considérant** qu'une commande a été passée à ET2I, en qualité de bureau d'études, pour l'établissement d'une étude et d'un rapport technique servant pour la réalisation des travaux,

**Considérant** qu'il est donc nécessaire de lancer une procédure de mise en concurrence et de publicité pour la réalisation des travaux de la charpente et ainsi, de retenir le candidat le mieux-disant

Le montant des travaux à réaliser est estimé entre 150 000€ et 200 000€ HT.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

Par 39 voix Pour et 1 abstention de M. QUESADA Antonio.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à lancer le marché de travaux sur la charpente de la piscine,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à retenir l'offre du candidat le mieux-disant, après avis de la Commission d'Appels d'Offres,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à prendre et signer tout autre acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- **D'IMPUTER** les dépenses et recettes correspondantes au budget 2024

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
**Communauté de Communes**  
**Campagne de Caux**  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE